

ZENEO[®] Adrénaline

Nouvelle formulation innovante à fort potentiel commercial Rachat des droits mondiaux de développement et commercialisation

Dijon, 20 mars 2020

CROSSJECT (ISIN: FR0011716265; Mnémo: ALCJ), « specialty pharma » qui développe un portefeuille de médicaments combinés innovants dédiés aux situations d'urgence, annonce que la nouvelle formulation de ZENEO[®] Adrénaline renforce son fort potentiel commercial et qu'elle a racheté les droits de développement et de commercialisation de ZENEO[®] Adrénaline.

Patrick Alexandre, Président du Directoire de Crossject déclare : « *Nous sommes très satisfaits des évolutions de ZENEO[®] Adrénaline, un de nos produits d'urgence prioritaires. La formule médicamenteuse, innovante par l'absence de composants allergènes et par de très bons résultats de stabilité, procurent à ZENEO[®] Adrénaline un avantage notable qui nous conforte dans notre stratégie de développement de ce médicament. De plus racheter les droits de développement et de commercialisation de ZENEO[®] Adrénaline nous confère désormais une pleine indépendance dans la gestion de la vie du produit et nous donne la possibilité de revenus à moyen terme par le biais de la signature de nouvelles licences sur ce médicament.* »

Formulation innovante du médicament ZENEO[®] Adrénaline: une forte valeur ajoutée, supérieure aux attentes initiales de la Société

Dans son rapport de recherche, l'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI) a émis un avis favorable sur l'ensemble des critères de brevetabilité de la nouvelle formulation de ZENEO[®] Adrénaline déposée en 2019. Cette nouvelle formulation renforce le fort potentiel commercial de ZENEO[®] Adrénaline.

D'une part, cette nouvelle solution médicamenteuse de ZENEO[®] Adrénaline est dépourvue de sulfites. Ces composants, présents dans les produits actuellement disponibles sur le marché, peuvent être déclencheurs d'intolérance, voire d'allergie, pouvant aller jusqu'à déclencher un choc anaphylactique, que l'on cherche paradoxalement à éviter avec ce type de traitement. D'autre part, cette nouvelle solution présente des performances de conservation supérieures et devrait avoir une durée de stabilité (durée de vie du médicament) plus longue que celle des médicaments actuellement sur le marché. La formulation développée par Crossject devrait donc rassurer les patients sur le risque d'allergie médicamenteuse, mais aussi répondre à leur besoin fort pour un dispositif à plus longue durée de vie.



ZENEO® Adrénaline devrait donc représenter une nette valeur ajoutée par rapport aux solutions aujourd'hui sur le marché.

Outre ces deux supériorités de la solution médicamenteuse développée par Crossject, l'auto-injecteur ZENEO® présente également l'avantage d'éjecter la quasi-totalité de la solution, avec un volume infime restant dans le dispositif (inférieur à 0,02ml), contrairement aux autres auto-injecteurs qui contiennent du principe actif résiduel après utilisation en quantité nettement supérieure (jusqu'à 0,7ml).

Pour mémoire, Crossject développe ZENEO® Adrénaline, auto-injecteur, pour traiter en urgence le choc anaphylactique - réaction allergique - qui peut engager le pronostic vital du malade. Le seul remède pour traiter un choc anaphylactique est l'injection d'une dose d'adrénaline. ZENEO® Adrénaline est développé pour répondre à ce besoin en urgence, grâce à son auto-injecteur sans aiguille, pré-rempli, à usage unique, facile d'utilisation, pour une injection intramusculaire y compris sur un patient corpulent. Les allergies pouvant générer un choc anaphylactique sont une pathologie répandue et croissante.

Rachat des droits de développement et de commercialisation de ZENEO® Adrénaline

Crossject vient de racheter les droits de développement et de commercialisation de ZENEO® Adrénaline, qui avaient été licenciés à un partenaire exclusif en 2013. Cet accord, sans contrepartie numéraire à la signature, donnera lieu au versement par Crossject de royalties calculées sur la base d'un pourcentage à un chiffre des ventes du produit par Crossject. L'accord ne prévoit notamment pas le remboursement du million d'euro perçu par Crossject à la signature du contrat en 2013. Cet accord accroît le potentiel commercial et économique pour Crossject et ouvre la possibilité de signer à moyen terme de nouveaux accords avec upfront, mieux valorisés du fait de la plus grande maturité de la plateforme ZENEO® et des avantages compétitifs liés à la formule d'adrénaline innovante.

Dans le contexte actuel exceptionnel de l'épidémie COVID-19, Crossject a pris d'ores et déjà toutes les mesures pour protéger ses collaborateurs et ses partenaires. Crossject communiquera sur une première analyse de l'impact de cette épidémie à l'occasion du communiqué de presse des résultats annuels qui sera publié le jeudi 26 mars 2020, après bourse.



Contacts:

Crossject
Patrick Alexandre
info@crossject.com

Relations investisseurs
CIC Market Solutions
Catherine Couanau +33 (0)1 53 48 81 97
catherine.couanau@cic.fr

Relations presse
Buzz & Compagnie
Mélanie Voisard +33 (0)3 80 43 54 89
melanie.voisard@buzzetcompagnie.com
Christelle Distinguin +33 (0)3 80 43 54 89
christelle.distinguin@buzzetcompagnie.com

A propos de CROSSJECT • www.crossject.com

Crossject (Code ISIN : FR0011716265 ; Mnémo : ALCJ ; LEI :969500W1VTFNL2D85A65) développe et commercialisera prochainement un portefeuille de médicaments dédiés aux situations d'urgence : épilepsie, overdose, choc allergique, migraine sévère, crise d'asthmes... Grâce à son système breveté d'auto-injection sans aiguille, Crossject ambitionne de devenir le leader mondial des médicaments d'urgence auto-administrés. La société est cotée sur le marché Euronext Growth Paris depuis 2014, et bénéficie de financements par Bpifrance notamment.